

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N° 5115/88

A M. de Cunnich
Ch. rue St Pierre 244

OBJET

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'œuvres

qui faisaient l'objet de votre lettre en fait - jammé

Ces ouvrages que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourront être retirés au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M., l'assurance de notre considération distinguée.

ANNEXE

Copie expédiée le 26-1-04

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

T. S.

NOTES

Le 15 janvier 1909

Etterbeck

~~non~~

(8)

Monsieur le Président

Messieurs

J'ai l'honneur de vous
présenter trois tableaux en
vente

1^o La Flagellation
école Italienne

2^o Tête de vieillard

3^o Le Christ mort et des
anges, Ecole Italienne

pour la collection des Maîtres
anciens.

Je vous laisse juge du prix
à convenir.

Espérant Messieurs que
vous voudrez faire un

accueil favorable. a mon
offre

J'ai l'honneur d'être

Votre Serviteur

E. De Courmich

Chaussée St Pierre 244

Etterbeek.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Secrétariat

TÉLÉPHONE 9631

5115/8

Bruxelles, le 25 - janvier 1908

Monsieur

Il nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'Etat des tableaux qui faisaient l'objet de votre lettre du 15 janvier

Ces ouvrages que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourront être retirés au Palais des Beaux Arts, rue du Muséum n° 9. contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente

Sénilly agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée

Le Secrétaire

Pierre Cevaer

Reçu en 23 jours
Le 28 janvier 1909
F. De Ceuninck
Tableaux